



DÉCLARATION LIMINAIRE

CTL du 05 octobre 2022

Monsieur le Président,

La nouvelle est tombée ! Notre Direction Générale se félicite d'une rupture avec les quinze dernières années sur le volume de suppressions d'emplois. Car pour 2023, ce ne seront « que » 850 suppressions d'emplois à la DGFIP. Cela n'empêche nullement la DGFIP de rester exemplaire. En effet, l'ensemble des ministères voient pour 2023 leurs effectifs augmenter... sauf BERCY. Notre direction conserve une fois encore son titre de **fournisseur officiel de suppressions d'emplois**.

850 suppressions d'emplois à la DGFIP
**MÊME MOINS
C'EST ENCORE
TROP !**
#ON NE S'HABITUE PAS

Pour **FO-DGFIP**, **Même moins, c'est encore et toujours trop !**

Après avoir battu en retraite, la réforme revient sur le devant de la scène. Le rapport du COR ne saurait justifier de travailler plus longtemps. Ce dernier publié ce jeudi 15 septembre 2022 n'indique rien d'alarmant quant à notre système de retraite. Un excédent de 900 millions d'euros a été dégagé en 2021, et ce, malgré la crise sanitaire, portant le total du surplus à 3,2 milliards d'euros. Si le solde global du régime risque de se dégrader après 2023, ce n'est que faiblement et de manière contrôlée avant un retour à l'équilibre après 2030 !

FO s'opposera à toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite ! **Pour FO, Préserver nos retraites sera la mère des batailles !**

Rappelons que la retraite est le résultat de l'action syndicale. Notre système par répartition permet d'assurer la solidarité entre les salariés et entre actifs et retraités. Il faudra compter sur FO pour les défendre ! FO s'opposera à toute réforme conduisant à réduire les droits à la retraite et à faire travailler plus longtemps pour en bénéficier, et à toute mesure remettant en cause les régimes de retraite existants. Pour FO, il convient de travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement de leurs fins de carrière.

Malgré l'adoption de la « loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat » et de la loi de Finances rectificative 2022, ces mesures sont malheureusement, et une fois encore, très loin de compenser l'inflation et notamment l'insuffisante revalorisation du point d'indice qui passe par pertes et profits les trop nombreuses années blanches...

C'est pourquoi la revalorisation des salaires, des traitements et des pensions demeure la priorité pour **Force Ouvrière**, d'autant qu'à ce jour, tout laisse à penser que la courbe de l'inflation va poursuivre sa

progression. FO « syndicat de la feuille de paye » revendique toujours pour les fonctionnaires une augmentation substantielle du point d'indice. Les 3,5 % d'augmentation ne saurait couvrir la perte du pouvoir d'achat subie depuis 2000.

Avant l'été, le Directeur Général avait lancé son grand remue-méninges, opération de communication censée permettre aux personnels de définir collectivement le contenu du prochain contrat d'objectif et de moyen.

L'heure est à la synthèse.

Loin de nous l'idée de refuser au Directeur général de s'adresser directement aux agents, mais qu'a-t-il savoir que nous ne lui ayons déjà dit ?

Que la poursuite des restructurations n'est plus possible ?

Que les suppressions d'emplois sont insupportables ?

Que les agents ne se retrouvent plus dans l'exercice quotidien de missions qu'ils continuent néanmoins de porter à bout de bras avec un sens du service public qui force le respect ?

Que ce qui reste du réseau est complètement désorganisé ?

Qu'un service public qui accueille de moins en moins de public n'est plus vraiment un service public ?

Fallait-il vraiment se lancer dans une telle opération pour comprendre que les préoccupations des agents sont claires : ***l'emploi, le pouvoir d'achat, l'exercice plein, entier et quotidien de toutes les missions, la reconnaissance concrète de leur engagement par la revalorisation des régimes indemnitaires et un plan de qualification ambitieux, l'amélioration effective des conditions de travail...***

Pour **FO-DGFIP**, nul besoin d'engager une pseudo-concertation pour constater que les agents sont fatigués et qu'ils en ont marre d'être exemplaires. Quant au prétexte d'élaboration du nouveau contrat d'objectifs, il y a fort à parier qu'il est d'ores et déjà prêt et qu'il va dans le sens d'évolutions déjà décidées et d'arbitrages budgétaires systématiquement défavorables pour les emplois de la DGFIP ! Le remue méninges ne serait-il en fait qu'un grossier paravent pour aller plus loin dans la destruction déjà bien avancée de la DGFIP ?

Pour l'heure, à force de suppressions d'emplois aveugles et de restructurations inconséquentes d'année en année, notre administration devient ingouvernable sur le terrain, le seul objectif étant de s'adapter à la baisse de moyens en abandonnant progressivement les missions...

Voilà une bien triste ambition à peine plus de 10 ans après la création de la DGFIP...

Au plan local, nous ne reviendrons pas sur le DUERP. L'avis des OS a été donné en CHSCT, ainsi que les explications ad hoc.

De même, notre position quant à la **fusion des CDIF en SDIF** ne vous étonnera pas.

Cette commande de GF3A, hors NRP, mais reprenant la même logique de regroupement, qui cependant est très loin de faire ses preuves, laisse libre appréciation aux directions départementales de maintenir ou même de créer des antennes.

Ce que vous faites en maintenant la structure dracénoise.

Mais jusqu'à quand ? Quant l'argument de la difficulté d'affecter des agents sur cette zone géographique emportera-t-il vos promesses actuelles ? Comme pour St Tropez...

Le transfert de 5 communes de l'antenne de Draguignan vers le SDIF du var au 01/01/2024 entraînera-t-il des transferts d'emploi ? À quelle hauteur ?

Vous comprendrez donc la crainte de **FO-DGFIP** concernant le devenir de cette antenne à moyen terme.

Autre sujet à l'ordre du jour : Une présentation du transfert de la liquidation des taxes d'urbanisme (TU) dans le Service des Impôts Fonciers est également prévue aujourd'hui.

Pour mémoire, 446 agents du ministère de la transition écologique étaient en charge de la fiscalité de l'urbanisme. La DGFIP prétend que, compte tenu de la réingénierie des process et la mise en place d'une automatisation du processus de liquidations des TU, il ne faudrait que 290 équivalents temps pleins pour gérer ce transfert. De surcroît, les agents de ce ministère qui acceptent de rejoindre les services de la DGFIP sont peu nombreux . Seule une cadre B rejoindra nos services !

Alors, une fois de plus, FO DGFIP 83 ne peut que dénoncer le sous-dimensionnement des emplois transférés en prévision du transfert de la mission . Quel en sera l'impact sur nos collègues ?

Enfin, comme vous pouvez vous en douter, nous aurons quelques questions diverses sur certains sujets d'actualité locale.

Notamment, en ce qui concerne la Responsabilité des Gestionnaires Publics.

En effet, le gouvernement par voie d'ordonnance (2022-408 du 23 mars 2022) nous promet une responsabilité non seulement du Comptable, mais également des collaborateurs. En cas de faute de gestion, les amendes infligées pourraient aller de 1 à 6 mois de traitement.

Pouvez-vous nous indiquer ce que recouvre la notion de collaborateurs ?

En résumé, en 14 ans de « vie commune », les agents de la DGFIP auront connu environ 24 000 suppressions d'emplois, une maigre augmentation du point d'indice, des restructurations, des réformes, bref, que du bonheur !

Dans le contexte explosif de cette rentrée, entre inflation galopante et crise des énergies, entre menace sur les retraites et menace sur nos emplois, entre pouvoir d'achat en berne et promotions opaques, il est grand temps d'ouvrir de véritables négociations pour apporter aux personnels la reconnaissance qu'ils méritent. Une reconnaissance envers les agents dont la conscience professionnelle et l'engagement permettent seuls que les rendez-vous de la DGFIP puissent être honorés.

Après le *Sécur* de la santé et le *Beauvau* de la sécurité, pour **FO le temps est venu du « *BERCY des FINANCES* » !**

Sans cette perspective concrète, compte tenu de la dégradation actuelle de nos conditions de travail, dans des bureaux bientôt glacés, et comme dirait la chanson : il suffira d'une étincelle pour allumer le feu... aux poudres de la DGFIP !



SECTION
DU
VAR

C'EST
POUR VOUS
QU'ON SE BAT !